



13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION CODIR DU 04/09 2025

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : membres du Comité Directeur + mise en ligne sur le site

PRESENTS (14) : ANDRIEN Nadine, CHATEAU Nathalie, CROCHOT Françoise, DARCO Florian, DUQUESNOY Olivier, LORNET Jean-Michel, MOULIN Annick, ROUSSEL-GALLE Amandine, ROUSSELOT Philippe, ROUSSILLON Eric, SCHLICK Jean-Luc, TOLO Marie, TONON Florence, TONON Jean-Georges

ABSENTS REPRESENTES (6) : BILLOT Maryse, GENOUD Jean-Paul, MURATI Anne-Cécile, THA Olivier, TISSERANT Claude, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS EXCUSES (2): MARION Claude, PESDAY Philippe

ABSENTS (2) : BANDERIER Colette, BRAVO Jacques

Prochaine réunion : **mardi 14 octobre 2025 19H45** (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<u>I – POINT FINANCIER</u> Dépenses 22 000 €, dont : - Matériel : 3500 € pour un prévisionnel de 4000 €, commandes en cours ; prêt de matériel : recettes 3150 €, conforme aux attentes - Formation : 3200 € pour un prévisionnel de 4000 €, reste frais à venir (stage initiateur alpi notamment) - Ecole d'Aventure : dépenses 3500 € /recettes 2100 €, soit -1400 € pour un prévisionnel de - 4000 € - Frais km des encadrants : 2400 € (reste à venir 2^{ème} semestre, environ 1000€) Zoom sur Passport : Montant 70 € au lieu de 50 € (dans certains cas, plus élevé que le coût de la licence), accessible aux bénéficiaires de l'ARS de 14 à 17 ans, aux boursiers, aux jeunes en situation de handicap <u>II – 150 ANS DU CAF SAMEDI 20 SEPTEMBRE AU FORT DE BREGILLE</u> Eric ROUSSILLON présente ce qui est prévu : - Le matin à partir de 8h : activités CAF (randonnée, marche nordique, VTT, trail) - 12h30, pique-nique tiré du sac - A partir de 14h, ateliers : descente en rappel, mur d'escalade, orientation, slackline - 16h : conférence aventure ; conférence de Patrick Frechard, ancien cafiste auteur d'une biographie d'Olivier ORDINAIRE, l'un des fondateurs de l'ancêtre du CAF de Besançon, le CAF du Jura. - Food truck gaufres - 18h : soirée de clôture avec cocktail dînatoire offert et réservé aux cafistes et aux invités L'affiche est réalisée par Frédéric PERACCHI, et le communiqué de presse et pub sur réseaux sociaux faits par Lydia BERTHOMIEU 1 - Florence TONON suggère que les ateliers prévus l'AM se répartissent tout au long de la journée, pour lisser les flux de participants. Il faudrait également plusieurs petites randonnées, au lieu d'une seule de 4 h. 2- Les participants du CODIR jugent non pertinente l'inscription obligatoire des non-cafistes et le recours à des cartes découverte.	Restent à venir d'ici fin septembre : -150 ans du club 3000 €, - Le WED (budget à l'équilibre) - partenariat Semons l'Espoir : financé par les recettes du TUB 2024 1- Propositions prises en compte dans la mesure des possibilités. 2- Les cafistes s'inscrivent aux activités et à la soirée de clôture via le calendrier. Les non cafistes pourront participer aux activités sans inscription. En conséquence des formulaires de décharge de responsabilité seront utilisés.

3- Il y a un manque d'encadrants, malgré appel faits par Olivier DUQUESNOY , puis Eric ROUSSILLON, le 29 juillet. C'est l'évènement phare de notre club cette année, et il ne se produit que tous les 50 ans ! Une relance des encadrants et des responsables de commission est demandée. SECURITE : 2 devis sont proposés pour validation : - SECURITAS : 960 € TTC - PRISM SECURITE : 560 € TTC BUDGET : Eric Roussillon fait valoir que le budget de 3000 € risque d'être insuffisant en cas d'affluence, il demande un fonds de réserve de 1000 € de plus pour les frais de restauration. III – MAGAZINE Olivier DUQUESNOY indique qu'une réunion de « tuilage » entre l'ancienne équipe (Florence TONON et Géraldine PASTOR LLORET) et la nouvelle (Lydia BERTHOMIEU et Frédéric PERACCHI) a eu lieu récemment. Comme décidé en juin en comité directeur, le magazine nouvelle version portera une communication davantage orientée vers les futurs adhérents et les institutionnels (incluant notamment des données chiffrées très parlantes pour ces derniers). Nouveau format 21x21, 40 pages, tirage prévu à 300 exemplaires. Ce nouveau magazine ne sera plus envoyé à domicile. L'imprimeur propose un tarif intéressant, avec 40 % de réduction pour la première commande. IV – INFORMATIONS DIVERSES 1) Forum des associations à Saône le samedi 6 septembre Olivier DUQUESNOY remercie Françoise CROCHOT et Christine MEUNIER-PINAULT qui se sont portées volontaires pour tenir le stand du CAF de 14h à 16h, mais déplore les difficultés rencontrées pour mobiliser des adhérents locaux et les pratiquants de la salle d'escalade de Saône . Il rappelle que la mairie de Saône met à notre disposition gratuitement des équipements sportifs utilisés par nos grimpeurs. 2) Partenariat Foulées colorées le 2 avril 2026 Anne AVANZI, nouvelle responsable de la commission Handicaf doit rencontrer l'association le 22 septembre pour évaluer les modalités du partenariat. 3) Réseaux sociaux C'est dorénavant Lydia BERTHOMIEU qui détient les accès Face book du club.	3- Suite donnée : courriel d'Olivier à tous les bénévoles le 6 septembre Le devis de PRISM SECURITE est validé à l'unanimité Rallonge de 1000 € validée à l'unanimité du CODIR La mise à jour des textes 2024 pour 2025 est demandée aux responsables ou référents concernés pour le 22 septembre, l'objectif étant de disposer du magazine au plus tard pour la soirée accueil des nouveaux adhérents le 16 octobre Décision sur ce partenariat reportée au comité du 14 octobre.
---	--

4) Remboursement de frais de stage d'initiateur alpinisme. Une participante n'ayant pas été validée à l'issue du stage demande le remboursement de ses frais, en faisant valoir notamment ses actions de bénévolat au sein du club. Après débat, la question suivante est soumise au vote du CODIR : « est-il opportun d'accorder un remboursement partiel exceptionnel, en dérogeant à titre exceptionnel à la note sur les règles financières ? » Résultats du vote : - 5 voix pour, 11 voix contre et 3 abstentions. - Florian DARCQ n'a pas participé au vote 5) Carnets de route : publication des photos Lors du CODIR du 26 juin, Olivier DUQUESNOY était en attente de réponse des juristes de la FFCAM sur la question suivante : « l'engagement sur l'honneur d'un auteur de récit stipulant avoir reçu les consentements des participants pour la publication de leurs photos identifiables satisfait-il aux obligations de la loi sur le droit à l'image ? ». La responsable du service juridique du siège a confirmé qu'un consentement explicite est obligatoire et a fourni un document-support à faire remplir par les participants, ce qui n'est pas très pratique sur le terrain. Elle a toutefois validé une proposition alternative faite par Olivier (lire ci-contre) . 6) Subventions accordées au club Suite à notre participation à des événements organisés par la Ville de Besançon ou GBM, nous avons reçu une subvention de 500 € pour le Raid Handiforts et de 750 € pour Grandes Heures Nature 7) Formations PSC Eu égard à l'aspect civique de ces formations, le CODIR décide que 20 € par participant seront pris en charge par le club en sus des 20€ pris en charge par le comité départemental FFCAM. Prochaines réunions du CODIR : mardi 14 octobre 19h45, puis jeudi 20 novembre 19h45 - A 23h00, la séance est levée	La demande est rejetée à la majorité absolue ; le président en informera l'intéressée. Les encadrants inséreront dans le formulaire d'inscription à leurs sorties une option avec une case à cocher par les participants qui acceptent la diffusion et la reproduction des photos les représentant Ces subventions concrétisent le remerciement des collectivités pour l'engagement des bénévoles du club. Décision applicable à compter de l'exercice 2025-2026 (évaluation à faire pour chiffrage dans le budget prévisionnel).
--	---

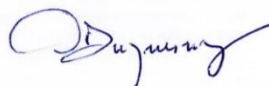
La secrétaire de séance

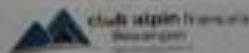
Nadine ANDRIEN



Le Président

Olivier DUQUESNOY





FEUILLE D'EMARQUEMENT

Nature réunion:

COMITE DIRECTEUR

Date:

04/09/2025

Nom	Prénom	Détenteur du (des) pouvoir(s) de	Emarquement
ANDRIEN	Nadine	Claude Tisserant	
BANDERIER	Colette		
BILLOT	Maryse	—	absente
BRAVO	Jacques		
CHÂTEAU	Nathalie		
CROCHOT	Françoise	Olivier Tha	
DARCQ	Florian		
DUQUESNOY	Olivier	—	DA —
GENOUD	Jean-Paul		
LORNET	Jean-Michel	MURAT, AC.	Jme
MARION	Claude		AMS
MOULIN	Annick	Jme	
MURATI	Anne-Cécile		
PESCAY	Philippe		
ROUSSEL-GALLE	Amandine	✓	
ROUSSELOT	Philippe		
ROUSSILLON	Eric	Christopher W Jean Paul G	
SCHLICK	Jean-Luc		
THA	Olivier		
TISSERANT	Claude		
TOLO	Marie		
TONON	Florence	Billot Maryse	
TONON	Jean-Georges	—	
WERTHEIMER	Christophe		